

Plaisir, le 24 juillet 2019

Communiqué de presse

Écoles de Plaisir : les chantiers de l'été !

Si les écoles plaisiroises sont entretenues tout au long de l'année, la période estivale est un moment propice aux travaux de plus grande envergure. Création, accessibilité, ravalement, découvrez les chantiers qui ont lieu cet été à Plaisir.

Trois nouveaux centres de loisirs sur la Ville

Les centres de loisirs accueillent de plus en plus d'enfants lors des temps extra-scolaires. Pour les accueillir dans les meilleures conditions, les 3 centres de loisirs hébergés au sein des écoles Marcel Jeantet, Antoine de Saint-Exupéry et Jean de la Fontaine connaissent des travaux d'aménagement pendant l'été. Toujours situés au niveau des écoles, ces centres, qui occupaient jusqu'alors des salles de classes, bénéficieront de locaux dédiés.

Des écoles Ad'APtées

Afin d'accueillir aisément les personnes à mobilité réduite, la Ville se doit de rendre accessible les bâtiments recevant du public. Ainsi, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP), plusieurs structures municipales ont déjà pu bénéficier de travaux de mise en accessibilité. Cet été, du côté des écoles, 6 bâtiments sont aménagés : création de sanitaires adaptés, élargissements de passage de porte, balisage extérieur...

Liste des chantiers de l'été

- 1/ Travaux de mise en accessibilité de l'école Charles Perrault – Coût des travaux : 28 000 €
- 2/ Travaux de mise en accessibilité de l'école Léon Frapié – Coût des travaux : 18 000 €
- 3/ Travaux de mise en accessibilité de l'école Jean de la Fontaine – Coût des travaux : 17 000 €
- 4/ Travaux de mise en accessibilité de l'école Henri Wallon – Coût des travaux : 26 000 €
- 5/ Travaux de mise en accessibilité de l'école Jules Vallès – Coût des travaux : 24 000 €
- 6/ Travaux de mise en accessibilité de l'école Gérard Philippe – Coût des travaux : 40 000 €
- 7/ Ravalement et isolation du groupe scolaire Mozart – Coût des travaux : 150 000 €
- 8/ Réfection des sols de l'école Pierre Brossolette – Coût des travaux : 50 000 €
- 9/ Réfection de la cour de l'école Jules Verne – Coût des travaux : 70 000 €
- 10/ Création d'un centre de loisirs dans les écoles Marcel Jeantet, Antoine de Saint-Exupéry et Jean de la Fontaine – Coût des travaux : 190 000 €

Contacts presse (**Été 2019**) :

Sylvain Péron (jusqu'au 5 août 2019) / 01 30 79 62 11 / peron-sy@ville-plaisir.fr

Benjamin Tourtin (à partir du 5 août 2019) / 01 30 79 62 07 / 06 22 94 50 81 / tourtin-be@ville-plaisir.fr